



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LANHOUARNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 MARS 2023

Nombre de conseillers
municipaux
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Quorum suivant l'article
L2121-17 du CGCT = 8

L'an deux mille vingt-trois, le 23 mars à 17h00, le conseil municipal de la commune de LANHOUARNEAU, dûment convoqué le 17 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Eric Penneç, Maire.

Présents : Eric Penneç, Gilbert Le Menn, Josée Falc'hun, Stéphane Riou, François Kerboul, Francis Moine, Bernard Torchen, Dominique Déroff, Françoise Le Borgne, Gwénola Beyer, Marc Bodennec, Anne-Sophie Le Goff, Cyril Vourc'h, Séverine Guéguen

Excusée : Noémie Quéré donnant pouvoir à Françoise Le Borgne

Secrétaire de séance : Dominique Déroff

N°2023-19

BUDGET PRIMITIF 2023 - ASSAINISSEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Budget primitif 2023 – ASSAINISSEMENT :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2312-1,

Vu le projet de budget primitif présenté aux membres de la commission finances le 14 mars 2023,

Considérant que le projet de budget primitif présenté par le maire pour l'exercice 2023 s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :

➤ Section de fonctionnement	172 000,00 €
➤ Section d'investissement	534 488.33 €

Après avoir délibéré, décide :

- d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2023, arrêté comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>	<u>ABSTENTION</u>
15	/	/

Le Maire
Eric Penneç

Le secrétaire de séance
Dominique Déroff